

AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
TRANSPORTS

*Direction de la sécurité
de l'aviation civile Nord*

Décision du 5 décembre 2017 portant nomination des membres de la commission de discipline des personnels navigants non professionnels

NOR : TRAA1734377S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice de la sécurité de l'aviation civile Nord,
Vu le code de l'aviation civile, notamment son article R.431-4;
Vu le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile;
Vu l'arrêté du 3 mai 2011 relatif à la composition des commissions de discipline du personnel navigant non professionnel de l'aéronautique civile;
Vu la décision du 8 février 2013 modifiée portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation Nord;
Vu la proposition en date du 10 novembre 2017 du conseil national des fédérations aéronautiques et sportives,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés en qualité de représentants de la direction de la sécurité de l'aviation Nord, dont le président :

Membres titulaires

M. François-Xavier DULAC (président).
M. Franck BOUNIOL.

Membres suppléants

M. Jean-Claude CAYE (président suppléant).
M. Stéphane MAUVE.

Article 2

Sont nommés en qualité de personnalité compétente en matière de navigation aérienne :

Membre titulaire

M. Gérard MEYDIOT.

Membre suppléant

M. Stéphane HUNAUULT.

Article 3

Sont désignés comme représentants des fédérations nationales des disciplines aéronautiques en qualité de :

Membres titulaires

M. Jacques LECLER.
M. Bruno MARCOULT.

Membres suppléants

M. Bernard FRISINGHELLI.
M. Jean Luc PRIGNOL.

Sont désignés comme représentants des fédérations couvrant l'activité du contrevenant :

Pour la Fédération française aéronautique

Membre titulaire

M. Philippe BRONNE.

Membre suppléant

M. Raoul GAILLARD

Pour la Fédération française d'aérostation

Membre titulaire

M. Roland COLLION.

Pour la Fédération française de giraviation

Membre titulaire

M. Thierry BASSET.

Membre suppléant

M. Stéphane BUY.

Pour la Fédération française de parachutisme

Membre titulaire

M. Jean François VASSAL.

Membre suppléant

M. Gilles VAN DER GOES.

Pour la Fédération française de planeur ultra-léger motorisé

Membre titulaire

M. Jean Luc PRIGNOL.

Membre suppléant

M. Sylvain NIMAL.

Pour la Fédération française de vol à voile

Membre titulaire

M. Alban SCHNILTZER.

Membre suppléant

M. Bruno MARCOULT.

Pour la Fédération française des constructeurs et collectionneurs d'aéronefs

Membre titulaire

M. Jean Luc MANDERLIER.

Membre suppléant

M. Thierry PARIS.

Article 4

Les membres de la commission de discipline des personnels navigants non professionnels de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord sont nommés pour une durée maximale de trois ans à compter de la date de publication de la présente décision.

Article 5

La décision n° 2017-015/DSAC-N/D-D du 6 avril 2017 est abrogée.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 5 décembre 2017.

*La directrice de la sécurité
de l'aviation civile Nord,*
L. LASSERRE